

LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I





Philippe Garnier

RAPPORT MENSUEL AU 30 SEPTEMBRE 2025

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du Compartiment est double : - Chercher à offrir une performance supérieure à celle des marchés d'obligations convertibles européens sur la durée de placement recommandée supérieure à 4 ans par le biais d'investissements en obligations convertibles européennes. Cet objectif sera réalisé via un portefeuille géré activement, principalement investi en titres dits de catégorie "Investment Grade" (notés au minimum BBB- / Baa3 ou de notation jugée équivalente par la société de gestion en application de la méthode de Bâle) - mettre en oeuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Actif net global	330,35 M€	
VL part I	16 259,99€	

Caractéristiques de la SICAV

Composition	do	l'indicatour	do	rófórongo*
Composition	ae	t indicateur	ae	reterence"

Composition de l'indicateur de réf	érence*
Ftse Europe Focus Convertible Tota	al Return Eur 100%
* Depuis le 2 janvier 2023	
Caractéristiques	
Date de création	06/12/2004
Date de 1ère VL de la Part	04/06/2007
Durée minimale de placement	
recommandée	> 4 ans
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Dépositaire	CACEIS Bank
Eligible au PEA	Non
Valorisation	
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part I	FR0010470609
Ticker Bloomberg part I	LBCONEI FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Souscriptions-rachats	
Heure limite de centralisation	13h00
auprès du dépositaire	
Heure limite de passage d'ordre	12h15
Ordre effectué à	Cours inconnu
Souscription initiale minimum	50 000Euro
Décimalisation	1/100 000ème de part
Frais	
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,7759% TTC Actif net
Commissions de surperformance	Néant
Commission de souscription	
Jusqu'à 74 999 EUR	1,50%
Jusqu'à 149 999 EUR	1,00%
Au delà de 150 001 EUR	0,80%
Commission de rachat	Néant

NOTATION MORNINGSTARTM Convertible Bond -Europe NOTATION MORNINGSTAR SUSTAINABILITYTM

Au 30/06/2024

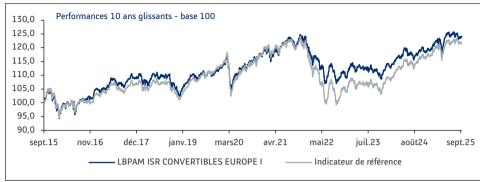
NOTATION
QUANTALYSTM
Obligations
Convertibles Europe







Performances arrêtées au 30 septembre 2025



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

* Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	4,14%	0,33%	4,50%	15,69%	8,51%	24,17%
Indicateur de référence	4,09%	-0,13%	4,87%	22,40%	7,02%	22,00%
Ecart	0,06%	0,46%	-0,37%	-6,70%	1,49%	2,17%
PERFORMANCES ANNUELLES		2024	2023	2022	2021	2020
OPC	· ·	4,44%	4,83%	-12,15%	4,68%	5,26%
Indicateur de référence	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	7,27%	5,25%	-14,88%	2,68%	5,01%
Ecart		-2,83%	-0,42%	2,73%	2,00%	0,24%
PERFORMANCES ANNUALISÉES			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
OPC			4,50%	4,98%	1,65%	2,19%
Indicateur de référence	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		4,87%	6,97%	1,37%	2,01%
Ecart			-0.37%	-1.99%	0.28%	0.18%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	sur 10 ans
Volatilité de l'OPC	5,77%	4,95%	4,62%	5,85%	5,97%
Volatilité de l'indicateur de réf.	5,74%	4,83%	4,98%	6,57%	6,35%
Tracking error	1,10%	1,11%	1,45%	1,93%	1,82%
Ratio de Sharpe	0,46	0,39	0,42	0,01	0,26
Ratio d'information	-0,29	-0,33	-1,37	0,15	0,10
Bêta	-	1,00	0,89	0,85	0,90
Données calculées sur le pas de valorisation.					
		Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par la tracking error.
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.

14.29%

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

Perte maximale 10 ans

En septembre, les obligations convertibles performent dans un environnement de marchés actions européens haussiers. L'indice action large Euro Stoxx termine le mois en hausse de 2.8%. Selon leurs indices de référence, les obligations convertibles européennes affichent une performance très légèrement négative à -0.1% ou positive à +0.5%. Sans surprise, le positionnement sectoriel n'a pas été bénéfique aux convertibles avec une contreperformance des secteurs des immobilières (tel que Leg Immobilien -6%), de la chimie (tel que Evonik -12%) ou encore des télécoms (tel que Cellnex -4%). Néanmoins d'autres secteurs ont porté la performance avec notamment la technologie avec ASML qui s'adjuqe 30%.

Au cours de ce mois, le marché primaire a été dynamique avec 1.6 mds d'euros en trois émissions, dont deux sont « Investment Grade » et ont déjà émis des obligations convertibles : Lufthansa pour 600m€ et Schneider pour 750m€. La dernière étant Exail Technologies dans le secteur des drones marins qui a émis pour 300m€.

Malgré ce primaire actif et des marchés liquides, les valorisations intrinsèques des obligations convertibles se sont légèrement contractées, passant de 29.5% à 28.5% de volatilité implicite en moyenne du gisement. Au cours du mois, les spreads implicites sont restés stables à 145 bps ainsi que les taux d'intérêt avec le taux 10 ans allemand s'établissant à 2.7%.

Au cours du mois, nous avons participé à l'émission de Schneider et nous avons renforcé MTU Aero Engines, SAP et TAG Immobilien. Via des options, nous nous sommes réexposé à LYMH et nous avons pris nos bénéfices sur IAG.

Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBP AM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.

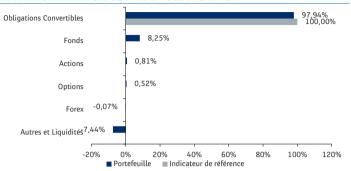
964 jours

29/09/2022

19/11/2021

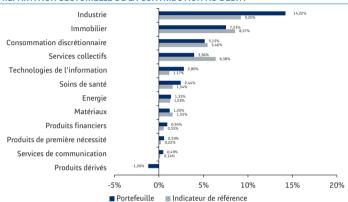
Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET



Hors bilan: Options -0,01%, Futures -1,19%

RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA CONTRIBUTION AU DELTA



INDICATEURS CLÉS

Delta	39,47%
Sensibilité taux (ajustée au Delta)	2,28
Maturité moyenne en date de prochain call	4,01 ans
Vega	0,44
Nombre de titres en portefeuille	40
Notation moyenne	BBB+
Indicateurs calculés "au pire" sauf indication contraire	

5 PRINCIPALES CONTRIBUTIONS AU DELTA

Libellé	Delta
SIMON GLOBAL DEV 3.500% 14-11-26	4,17%
IBERDROLA FIN SA 0.800% 07-12-27	3,96%
SCHNEIDER ELEC 1.970% 27-11-30	3,20%
LEGRAND SA 1.500% 23-06-33	2,43%
MTU AERO ENGINES 0.050% 18-03-27	1.81%

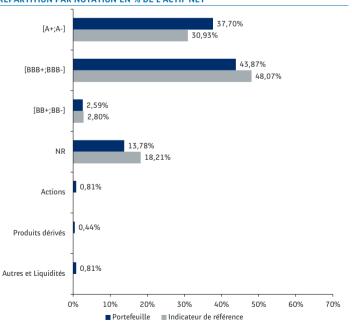
5 PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

Libellé	Nature de titre	% de l'actif net
STMICROELECTRON 0% 04-08-27	Obligations	7,05%
VONOVIA SE 0% 20-05-30	Obligations	6,31%
SCHNEIDER ELEC 1.970% 27-11-30	Obligations	5,81%
LEGRAND SA 1.500% 23-06-33	Obligations	4,92%
CELLNEX TELECOM 0.750% 20-11-31	Ohligations	4 87%

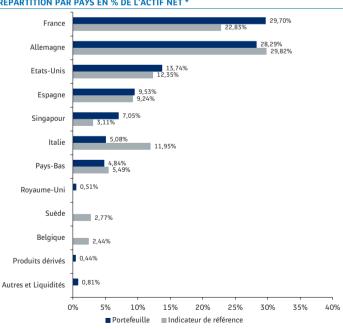
OPC EN PORTEFEUILLE

Libellé	Catégorie AMF	% de l'actif net
OSTRUM SRI CASH Z (C/D) EUR	Fonds monétaires à valeur liquidative variable court terme	6,83%
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	Fonds monétaires à valeur liquidative variable court terme	1,42%

RÉPARTITION PAR NOTATION EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET *



^{*} Réalisé par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités regroupe les liquidités et les OPC non traités par transparence.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DICI, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.



LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I

RAPPORT EXTRA FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2025

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Amélioration de note ¹
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	25%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	7,48
Score GREaT moven pondéré de l'univers de comparaison retraité ²	6.80

Le score GREAT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREAT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

¹ L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

² L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux. Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT



Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.



Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.



Transition Energétique

Maitriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.



Développement des Territoires

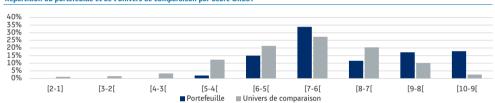
Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de de valeur.

Type de comparable
Univers de comparaison

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable
G - Gouvernance Responsable	6,62	100,0%	6,14	99,9%
R - Gestion Durable des Ressources	6,84	100,0%	5,97	99,9%
E - Transition Energétique	7,22	100,0%	6,27	99,9%
T - Développement des Territoires	7,20	100,0%	6,11	96,8%

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	Т
ACCOR SA	3,6%	9,60	0,2%	45,2%	4,5%	50,1%
IBERDROLA FINANZAS SA	4,7%	9,30	11,4%	23,2%	40,6%	24,8%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	9,4%	9,16	24,5%	25,0%	30,1%	20,4%
STMICROELECTRONICS NV	7,1%	8,73	15,2%	30,8%	17,1%	37,0%
PIRELLI & C SPA	2,5%	8,44	7,5%	34,6%	20,7%	37,2%



LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I

RAPPORT EXTRA FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2025

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	74,1%	20,0%

Au sens du réglement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable	
Alignement net zéro	65,7%	50,7%	
Taux de Couverture	100.0%	100.0%	



HISTORIOUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1





Portefeuille

Univers de comparaison

Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTI.	%

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Mixité au sein des organes de gouvernance Source(s) : MSCI,ASSET4,GAIARATING	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres.	Average % Of Women in Board

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

 $Cette \ analyse \ repose \ sur \ la \ philosophie \ GREaT, \ propre \ \grave{a} \ la \ soci\'et\'e \ de \ gestion, \ articul\'ee \ autour \ des \ 4 \ piliers \ suivants :$

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
- Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et EthiFinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.